



Escagnolles, le 19 Novembre 2017

4980, ROUTE NAPOLEON
06460 ESCRAGNOLLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L' A.S.E. EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2017

Chers Adhérents,

L'Assemblée Générale ordinaire a pu se tenir telle que prévue le 18 novembre 2017 en la salle de la Colette à ESCRAGNOLLES.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

Pour le bureau : Pierre FEKETE, Président,
Ugo VIOLA, Vice-Président,
Isaurinda TEIXEIRA, dite ZA, Trésorière,
Karine CONDELLO, Secrétaire, absente excusée et représentée

Absent excusé : Marius FRANCHINI

Pour les membres : Mesdames et Messieurs, ainsi que les enfants représentés par leurs
Parents ou représentants légaux :

ARNOULD JOHANN – ARNOULD CORENTIN – ARNOULD THEOTIME – BOBILLET KARINE – CACCI
FRANCOIS – CASAGRANDA MONIQUE – CHRIS CORINNE – CHRIS HENRI – CONDELLO KARINE –
CONDELLO YONN – CONDELLO MELYN – CONDELLO MYKA – CONDELLO KYONA – CONDELLO
EYNOLA – CONDELLA SEYNA – CONDELLO OWYLLA – DANCEL FRANCOIS – DANCEL FRANCOISE –
DRAILLARD MONIQUE – DRAILLARD BRUNO – FEKETE ELISABETH – FEKETE THOMAS – FEKETE
PIERRE – TEIXEIRA DOMINGOS – FERNANDES YANNICK – FERNANDES MAELLE – FRANCHINI TONY
– FRANCHINI MARIUS – FRANCHINI YANNIS – FRANCHINI CLEMENTINE – GILLERY GUY – GILLERY
DOMINIQUE – GREGORY DENISE – GROGNARD FREDERIC – GROGNARD CHRISTOPHE – GROGNARD
MADELINE – HERAUD DAMIEN - HUMBERT CHRISTELLE – HUMBERT THIBAUT – HUMBERT
MARINE – HUMBERT CHRISTIANE – LARGHI MIKAEL – LUCAS MAX - LUXEM LUCIENNE – LUXEM
WOLF – LUXEM CHARLOTTE – MARCHAND ERIC – MERCADAL MARYSE – PHILIPPOT ANNA –
PERRIN CLARISSE – PERRIN ILONA - MEREU FABRICE – MEREU CLAUDIE – MEREU LEO – MILLO
LAURA – MORENA MICHEL – MORENA SABRINA – MORENA PAULINE – PISCITIELLI GENEVIEVE -
SILVANO MARTINE – SILVANO ANDRE- SILVANO FRANCK – SMANIA STEPHANIE – STROKA
JACQUELINE – TEIXEIRA ZA - VIOLA UGO – VIOLA DIEGO – VIOLA LUDOVIC



Soit 68 membres présents ou représentés sur une totalité de 123 membres (dont 46 enfants). Le quorum étant atteint (1/4 du nombre d'adhérents), l'assemblée peut valablement délibérer.

Mairie d'Escagnolles : sont présents M. Henri CHIRIS, Maire
Mme Geneviève PISCITELLI, Première Adjointe,
Mme Laura MILLO, Conseillère Municipale

L'ordre du jour est ainsi abordé à 18h05, le 18 novembre 2017.

- *Emargement de la liste des présents et vérification des mandats*

68 membres présents ou représentés permettent de délibérer valablement.

- *Désignation du Président de séance et du Secrétaire de séance*

Martine SILVANO est volontaire pour être Présidente de la séance, Elisabeth FEKETE en sera la secrétaire.

- *Rapport moral présenté par le Vice-Président Ugo VIOLA*

Nous tenons tout d'abord à remercier pour leur soutien :

- nos adhérents,
- les membres bénévoles qui œuvrent pour nous et avec nous, à chaque fois que nous les sollicitons,
- la municipalité d'Escagnolles,
- l'ensemble des commerçants et artisans de notre commune pour leur aide, qu'elle soit matérielle ou financière,
- le conseil départemental des Alpes-Maritimes, représenté par M. Jérôme VIAUD,
- Monsieur Charles-Ange GINESY, notre député qui nous a accordé une aide sur sa réserve parlementaire.



1. / BILAN DES ACTIVITES 2016-2017

Merci à Frédéric GROGNARD qui s'occupe du site internet - toujours à la pointe de notre actualité. Vous pouvez vous y connecter et vous y découvrirez toutes les activités proposées ainsi que de nombreuses photos des moments forts et inoubliables.

ADESCRAGNOLLES.COM

Cette saison a été riche en événements, l'ASE bouge et maintient son cap.

La troupe danse a participé à un gala au théâtre de GRASSE, en collaboration avec JAZZ'UP sur le spectacle intitulé « Une nuit à l'Hôtel » et selon les avis de tous, le travail leur a permis d'atteindre un excellent niveau. Un grand merci à Emilie pour sa patience et son dévouement, ainsi qu'à Karine qui consacre beaucoup de temps à cette section. Merci à Franco grâce auquel nos danseurs trouvent une salle déjà chauffée.

La gym Pilate avec Laurent MOREAU : il continue avec sa patience sa gentillesse et son professionnalisme, reconnu par tous.

Une nouvelle section sportive de YOGA a vu le jour cette année sur notre commune. Elle est animée régulièrement par Corinne ALAMANNO et a lieu une fois par mois à la salle St Pons.

Le Tennis : un grand merci à Patrick CARLAVAN qui maintient le terrain dans des conditions optimales d'utilisation. Débroussaillage, rebouchage des fissures et entretien général. En raison, cette année encore, d'une chaleur accablante fin août, le tournoi n'a pas pu être organisé.

Le tennis de table continue sa progression.

Ugo et Marius ont assuré les entraînements du vendredi et du samedi dont les bons résultats commencent à se ressentir chez les jeunes.

Les séances du mercredi après-midi sont assurées par Anthony GIMENEZ.

Les résultats sont en léger recul par rapport à l'an passé :

Championnat départemental par équipes : l'équipe 1 est en division 2 et finit sixième de sa poule. L'équipe 2 en division 4 finit septième de sa poule.

En benjamins, nous avons eu Eynola qui a disputé ses premiers matchs en compétition.

En individuel nous avons engagé 11 joueurs dans les différentes rencontres :

Minimes : cette saison nous avons Léo et Yannick qui se sont distingués en atteignant les places d'honneur en division 2 et 3.

Cadets 1 : Madeline et Ludovic ont changé de catégorie et cela a été un peu plus difficile pour eux d'accéder à des premières places.

Juniors : Marius finit en D1 quatrième au niveau départemental et Ugo, blessé, n'a pas pu terminer la saison. Christophe est parvenu à monter en D1 pour sa première année en catégorie Juniors et Mickaël s'est bien comporté en D3.

Seniors : Cyril n'a pas terminé la saison non plus pour des raisons de santé.



Stages de perfectionnement : Marius, diplômé Jeune animateur fédéral, a animé des stages pendant les vacances de février et de Pâques.

Christophe et Yannick ont participé à un stage organisé à BOULOURIS tandis que Madeline a eu l'opportunité d'en faire deux au même endroit. Gageons que ces super entraînements leur seront bénéfiques pour la saison qui démarre.

Tournois du Club : ils ont été organisés pour Noël et pour les vacances de Carnaval et ce pour les plus jeunes qui ont été largement récompensés en médailles et coupes pour leurs performances ; à l'issue de ces tournois, un goûter a été partagé avec tous.

Suite au départ d'Eric et Yolande MARCHAND, la section Randonnées n'est plus active pour le moment et nous sommes ouverts à toute proposition pour la faire revivre, sachant que nous tenons à disposition, plusieurs itinéraires détaillés qui avaient été conçus par Eric et Yolande.

La course de carrioles s'est déroulée sur une journée entière le 4 juin dimanche de la Pentecôte. Seulement 5 équipages avaient eu le temps de se préparer. Il semblerait que la date soit mal choisie, tombant un long week-end pendant lequel les gens partent du village.

Nous remercions la bonne volonté de Fred Viola en coordination avec Marius au chrono., de Pierre-Aimé auquel on doit toute la logistique et qui ne ménage nullement sa peine toujours avec le sourire et la gentillesse qui le caractérisent, Ludo, Guy, Diégo, Yannis, Myka, François, Thibault, au commissariat de course, de Za, Karine et Véronique, Pylvia et Melyna à la buvette notre course de carrioles a remporté un grand succès, dont la presse s'est fait l'écho sur une pleine page.

Un immense merci à François pour le prêt des bottes de paille.

Les 40 ans de l'ASE se sont déroulés à la Salle du Garage le 10 juin.

Toute l'équipe : KARINE – ZA – MARIUS – MYKA – YANNIS – DIEGO – UGO – YANNICK – LEO a donné son maximum pour la réussite de cette belle soirée PAELLA. Les conseils et l'aide du COF nous ont été précieux pour organiser ce dîner. L'animation était assurée par la troupe de danse de l'ASE qui nous ont donné un avant-goût du spectacle « Une vie à l'Hôtel » ainsi qu'à la troupe de Théâtre de l'Avant-Scène qui nous a régalés par des sketches entre les différents tableaux de danse. Nous n'oublions pas la chorale emmenée par Julie qui a assuré la première partie du spectacle et terminé le show par un « Joyeux Anniversaire » fort à propos.

Nous avons profité de l'occasion pour remercier Ludo qui déménage sur Nice et qui ne fera plus partie de l'équipe la saison prochaine. Nous avons également remercié Marcelle, la grand-mère d'Emilie qui confectionne les costumes gracieusement. Merci également à Emilie pour son dévouement au sein de sa section DANSE.

Deux matchs de football ont été organisés au printemps dernier.

Le Président demande aux membres présents s'il y a des questions.



A l'issue de la lecture de ce rapport moral, Karine CONDELLO précise qu'Emilie va chercher avec sa voiture, les jeunes au collège pour qu'ils soient à l'heure à la danse et nous la remercions pour cela.

Le Président demande le quitus pour le rapport moral qui vient d'être présenté.

Quitus est donné à l'unanimité à ce rapport par les personnes présentes et représentées.

2. / RAPPORT FINANCIER

Il est annexé et détaillé au présent compte-rendu et lecture en a été donnée par le Président, Pierre FEKETE.

Chaque poste est commenté.

Il est à noter que nous sommes en perte d'exploitation de 893.82 euros. Nous ne sommes pas au débit à la banque car nous avons un excédent d'exploitation l'an passé mais nous n'avons pas reçu nos subventions annoncées par le CNDS et par notre député pour 1000 € chacun. Ces subventions ne devraient pas tarder à nous être créditées.

Le Président demande aux membres présents s'il y a des questions.

Aline GUILLAUME et Magali BOCHATON demandent si les pongistes paient d'autres frais que les cotisations. Elles suggèrent un « droit d'entrée » pour que des revenus supplémentaires entrent à l'ASE.

Pierre FEKETE indique qu'ils paient leurs équipements sportifs (raquettes chaussures, licences et tenues) à partir du moment où ils font de la compétition. Il précise également que toutes les subventions autres qui nous sont données le sont car nous sommes affiliés à une fédération sportive, en l'occurrence la Fédération Française de Tennis de Table. Sans affiliation à une fédération sportive, aucune subvention autre que celle municipale ne nous serait octroyée. Il est à noter que les subventions ainsi touchées nous aident non seulement pour le tennis de table mais permettent de payer aussi une partie des costumes de danse (50 euros par danseur et par an).

Les adhésions aux fédérations sportives sont onéreuses et notre association n'a pas les moyens de s'affilier à plusieurs fédérations. L'agrément « Jeunesse et Sport » que nous avons obtenu il y a quelques années nous permet de demander des subventions au CNDS (environ 1000 euros par an depuis deux ans) ainsi qu'à l'Etat (député et conseil départemental).

Ceci dit, le Président demande le quitus pour le rapport financier qui vient d'être présenté.

Quitus est donné à l'unanimité à ce rapport par les personnes présentes et représentées



3. / Election du bureau – remplacement des membres du bureau sortant

Ugo VIOLA indique ne pas se représenter en qualité de Vice-Président. En effet, il n'habite plus notre commune et il est plus difficile pour lui d'y venir.

Melyna CONDELLO membre de l'A.S.E. a manifesté son désir pour être candidate au poste de Vice-Président laissé vacant par Ugo VIOLA.

Après nouvel appel auprès de l'assemblée, aucune nouvelle candidature ne se déclare.

Mais les membres sortants, outre Melyna CONDELLO représentent la leur :

Isaurinda TEIXEIRA, dite ZA, représente sa candidature au poste de Trésorière.

Mélyna CONDELLO présente sa candidature pour le poste de Vice-Présidente.

Marius FRANCHINI, absent pour des raisons familiales, représente sa candidature au poste de Vice-Président,

Karine CONDELLO propose de reconduire son mandat de Secrétaire au sein de l'ASE, quant à Pierre FEKETE, il propose de continuer d'en assurer la Présidence.

Nous proposons donc d'élire à bulletin secret les membres du bureau.

Cependant et après demande unanime de tous les membres présents ou représentés, les élections se tiennent à main levée.

On procède à l'élection au poste de Trésorier :

Voix contre la candidature de ZA TEIXEIRA: aucune

Abstention sur la candidature de ZA TEIXEIRA: aucune

Voix pour la candidature de ZA TEIXEIRA: unanimité des présents et représentés

Za TEIXEIRA est élue à l'unanimité des présents et représentés, TRESORIERE de l'A.S.E.

On procède ensuite à l'élection au poste de Secrétaire :

Voix contre la candidature de Karine CONDELLO : aucune

Abstention sur la candidature de Karine CONDELLO : aucune

Voix pour la candidature de Karine CONDELLO : unanimité des présents et représentés

Karine CONDELLO est réélue à l'unanimité des présents et représentés, SECRETAIRE de l'A.S.E.



On procède ensuite à l'élection des Vice-Présidents :

Voix contre la candidature de Mélyna CONDELLO : aucune

Abstention sur la candidature de Mélyna CONDELLO : aucune

Voix pour la candidature de Mélyna CONDELLO : unanimité des présents et représentés

Mélyna CONDELLO est élue à l'unanimité des présents et représentés, VICE-PRESIDENTE de l'A.S.E.

Voix contre la candidature de Marius FRANCHINI : aucune

Abstention sur la candidature de Marius FRANCHINI : aucune

Voix pour la candidature de Marius FRANCHINI : unanimité des présents et représentés

Marius FRANCHINI est élu à l'unanimité des présents et représentés, VICE-PRESIDENT de l'A.S.E.

Enfin, nous procédons à l'élection du Président :

Voix contre la candidature de Pierre FEKETE : aucune

Abstention sur la candidature de Pierre FEKETE : aucune

Voix pour la candidature de Pierre FEKETE : unanimité des présents et représentés

Pierre FEKETE est élu à l'unanimité des présents et représentés, PRESIDENT de l'A.S.E.

Le bureau ainsi réélu remercie les membres présents et indique que l'ASE doit continuer à être ouverte sur les autres associations de notre village.

4. / Résolutions - Prévision des activités à venir :

La gym Pilate, les lundi et jeudi

la danse : nouveaux horaires cette année le mercredi matin et le jeudi soir.

Le tennis de table le mercredi vendredi et samedi.

Les compétitions par équipe et individuelle sont lancées, les tournois du club chaque premier samedi des vacances.

A noter que Yannick FERNANDES est « promu » au titre de coach sportif le samedi matin. Il a en charge l'entraînement physique et technique de ses camarades, sous la houlette du Président.

Cette année nous pourrons organiser notre tournoi de Noël le samedi 23 à 14h00. Cette rencontre sera suivie de la projection des séquences où paraît notre troupe de danse dans le



spectacle « Une vie à l'Hôtel », puis d'un goûter. Tous les sportifs (pongistes ou pas) sont les bienvenus.

La troisième édition de la course de carrioles aura lieu, avec l'autorisation de Monsieur le Maire en 2018. Reste à choisir une date qui puisse rassembler le maximum de concurrents.

En ce qui concerne la troupe de danse, un spectacle est prévu le mercredi 13 décembre 2017 à la Roquette sur Siagne à 18H00, toujours en collaboration avec JAZZ'UP.

Un spectacle de danse de fin d'année est prévu au Théâtre de Grasse en juin 2018.

Pour le tennis, nous essaierons de relancer le tournoi sur une date plus appropriée compte tenu des étés très chauds que nous subissons ces dernières années.

Désormais, pour avoir la clé du terrain de tennis, il faut se présenter, muni de sa carte de membre, soit au bar-tabac de la Colette soit à l'Épicerie. Et les clés sont bien entendu, à restituer à l'endroit où elles auront été prises.

Petit rappel : chaque membre a droit à UN invité au cours d'une séance de tennis.

Corinne CHIRIS a fait remarquer que les cartes de membre n'étaient pas distribuées ; en effet, mais elles le seront à la demande car elles représentent un budget non négligeable en fourniture administrative, poste absent aujourd'hui dans nos dépenses grâce aux bénévoles qui assurent les impressions pour nous.

5. / Désignation des membres d'honneur

Le bureau propose d'élever les personnes suivantes au rang de Membre d'Honneur pour les services et le soutien qu'ils offrent à l'ASE.

- **Franck BECCARELLI** qui veille au bien-être des danseurs à la salle St Pons en leur allumant le chauffage avant le cours de manière à ce que la salle soit agréable.
- **Pierre- Aimé CARLAVAN** qui est un peu la « cheville ouvrière » de la course de carrioles et qui régale tellement les participants et autres spectateurs en les remontant inlassablement à la Colette sur la remorque, entre autres.
- **Michel et Sabrina MORENA** qui répondent toujours présents à nos sollicitations et qui sont d'excellent conseil notamment en matière d'obtention de subventions auprès de divers organismes et sponsors
- **Franck SILVANO** qui nous a soutenus de manière conséquente cette année.

Nous profitons de ce moment pour remercier également Aline GUILLAUME pour son aide au déplacement des enfants pour la danse. Karine CONDELLO propose qu'on instaure un co-voiturage pour les futurs déplacements. Nous sommes reconnaissants également envers Monique DRAILLARD, toujours prête à donner un « coup de main » dans nos manifestations.



Le Président rappelle qu'outre la pratique du sport, on essaie au sein de l'ASE, d'inculquer aux jeunes le respect des autres (adversaires, entraîneurs notamment) et du matériel. Si des miettes de goûter souillent la salle St Pons, nous remercions Aline de nous faire remonter l'information afin que nous puissions y pallier. Les cours se déroulant pour les plus jeunes le matin, le problème du goûter ne devrait plus se poser.

Nous comptons sur l'aide de tout le monde, notamment des bons conseils du COF en la personne de Martine SILVANO pour la réussite de nos buvettes.

6./ Montant des cotisations à partir de la saison prochaine 2018-2019

Le Président propose l'augmentation de 1.00 € sur le prix de la cotisation « jeune – de 16 ans » soit 8.00 €.

Pour les adultes le prix de 15.00 € est avancé.

Ces augmentations sont acceptées à l'unanimité des membres présents et représentés ;

Les tarifs de cotisations, par saison, à partir de septembre 2018 seront les suivants :

- **8.00 € pour jeune de moins de 16 ans**
- **15.00 € par adulte**

7./ Questions diverses

- Fixer la date de la troisième édition de la course de carrioles.
L'an passé la date était probablement mal choisie tombant sur un long week-end ce qui nous a sans doute privés de la présence de concurrents.
Après concertation, la date retenue pour l'édition 2018 est le Dimanche 8 juillet.
- Cyril VIGO qui nous a beaucoup aidés lors de son passage dans notre commune a été muté à HYERES 83 et joue au Club de cette ville. Il nous propose de jumeler les deux clubs. Nous prévoyons de leur rendre visite au printemps prochain pour faire quelques matchs et voir cette question de jumelage.

Le mot d'Henri CHIRIS, Maire d'ESCRAGNOLLES

Monsieur le Maire remercie toute l'Equipe pour son dévouement dans cette association et les félicite pour leur réélection. Il remercie également Ugo et Marius pour leur implication et nous encourage à continuer dans cette voie.



Il est très content de l'initiative de la course de carrioles et précise que c'est une activité qu'il faut bien conserver.

La municipalité est toujours au plus près des associations et essaie, dans la mesure du possible, de maintenir les subventions allouées. Henri CHIRIS ne vient pas assister aux rencontres sportives mais ne manque pas d'intérêt pour les mails transmis et particulièrement quand il s'agit des résultats et il se rend bien compte du travail accompli au vu de ceux-ci.

Le projet de salle communale avance doucement ; la mairie devrait rencontrer l'architecte tout prochainement. Cette salle sera multi-associations et tentera d'être fonctionnelle pour toutes les activités pratiquées.

A 18h55, plus aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et le bureau ASE invite tous les présents à partager l'apéritif.

Fait à ESCRAGNOLLES en triple exemplaire,

La Secrétaire de Séance,

Elisabeth FEKETE

La Présidente de Séance,

Martine SILVANO

La Trésorière,

Za TEIXEIRA

La Secrétaire,

Karine CONDELLO,

La Vice-Présidente,

Mélyna CONDELLO

Le Vice-Président,

Marius FRANCHINI

Le Président,

Pierre FEKETE